

PREAMBULE

La comptabilité administrative des communes, ou comptabilité de l'ordonnateur, comprend trois types de documents :

⇒ **LES JOURNAUX :**

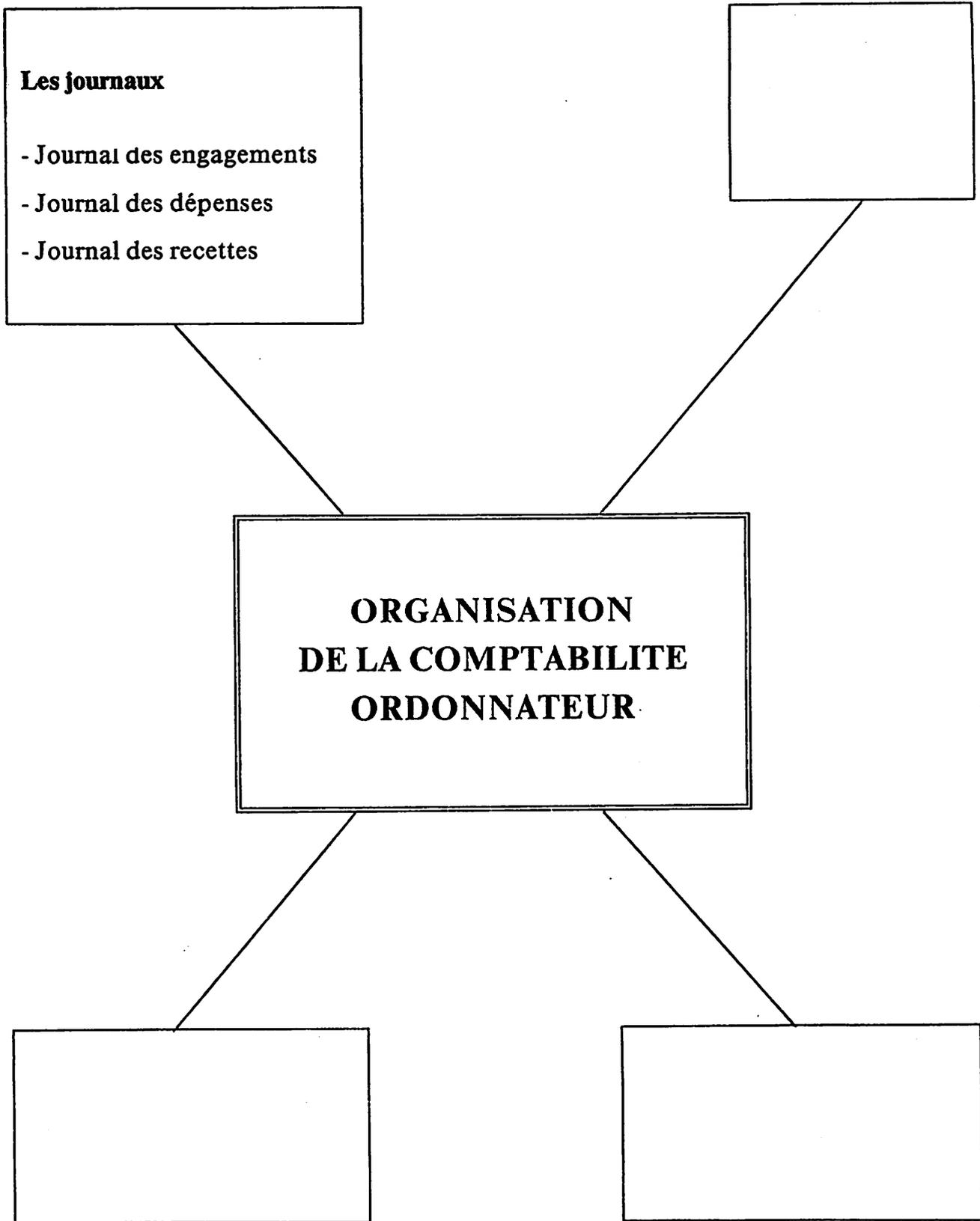
Ils enregistrent les inscriptions figurant sur les documents de base : bons de commande, titres et mandats, bordereaux de titres et de mandats.

⇒ **LE GRAND LIVRE :**

Il détaille, compte par compte, par l'intermédiaire des fiches de comptes, le suivi des opérations décrites dans les journaux.

⇒ **LES BALANCES DE COMPTE :**

Elles récapitulent, l'une pour les dépenses, l'autre pour les recettes, à un moment donné, le solde des comptes fourni par le grand livre.



1. LE JOURNAL DES ENGAGEMENTS :

Ce journal enregistre l'engagement des dépenses.

Les écritures sont passées à partir des bons de commande en ce qui concerne les engagements et à partir des mandats de paiement en ce qui concerne les dégagements.

La colonne "Engagement" enregistre l'engagement des dépenses.

La colonne "Dégagement" enregistre les dégagements provenant soit du mandatement, soit de l'annulation d'un engagement.

La ventilation s'effectue dans les comptes de dépenses de fonctionnement ou d'investissement concernés.

Le journal est arrêté **mensuellement** après le rapprochement de son solde avec le cumul des soldes des engagements des fiches de comptes du grand livre.

2. LE JOURNAL DES DEPENSES :

Ce journal enregistre le mandatement des dépenses.

Les écritures sont passées à partir des bordereaux de mandats ou d'annulation de mandats.

La colonne "Emission" enregistre les mandats émis dans les articles de dépenses concernés.

La colonne "Annulation" enregistre les mandats annulés par l'utilisation des mêmes comptes.

Le journal des dépenses est arrêté **mensuellement** après le rapprochement de son solde avec le cumul du solde des fiches de comptes de dépenses du grand livre.

3. LE JOURNAL DES RECETTES :

Ce journal enregistre l'émission des titres de recettes.

Les écritures sont passées à partir des bordereaux de titres de recettes ou d'annulation de titres de recettes.

La colonne "Emission" enregistre l'émission des titres dans les articles de recettes concernés.

La colonne "Annulation" enregistre les titres annulés par l'utilisation des mêmes comptes.

JOURNAL DES ENGAGEMENTS

145

ANNEE :

MOIS :

FOLIO :

Lig	DATE	CREANCIER	Numéro Pièce	Numéro Mandat	Article	ENGAGEMENT 1	DEGAGEMENT 2	MANDATS 3	SOLDE 4=1-2-3
		Reports							
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									
32									
33									
34									
35									
36									
37									
38									
39									
40									
41									
42									
TOTAL DU MOIS									
TOTAL CUMULE MOIS PRECEDENT									
TOTAL CUMULE FIN DE MOIS									

JOURNAL DES DEPENSES (mandats)

ANNEE :
 FOLIO :

MOIS :

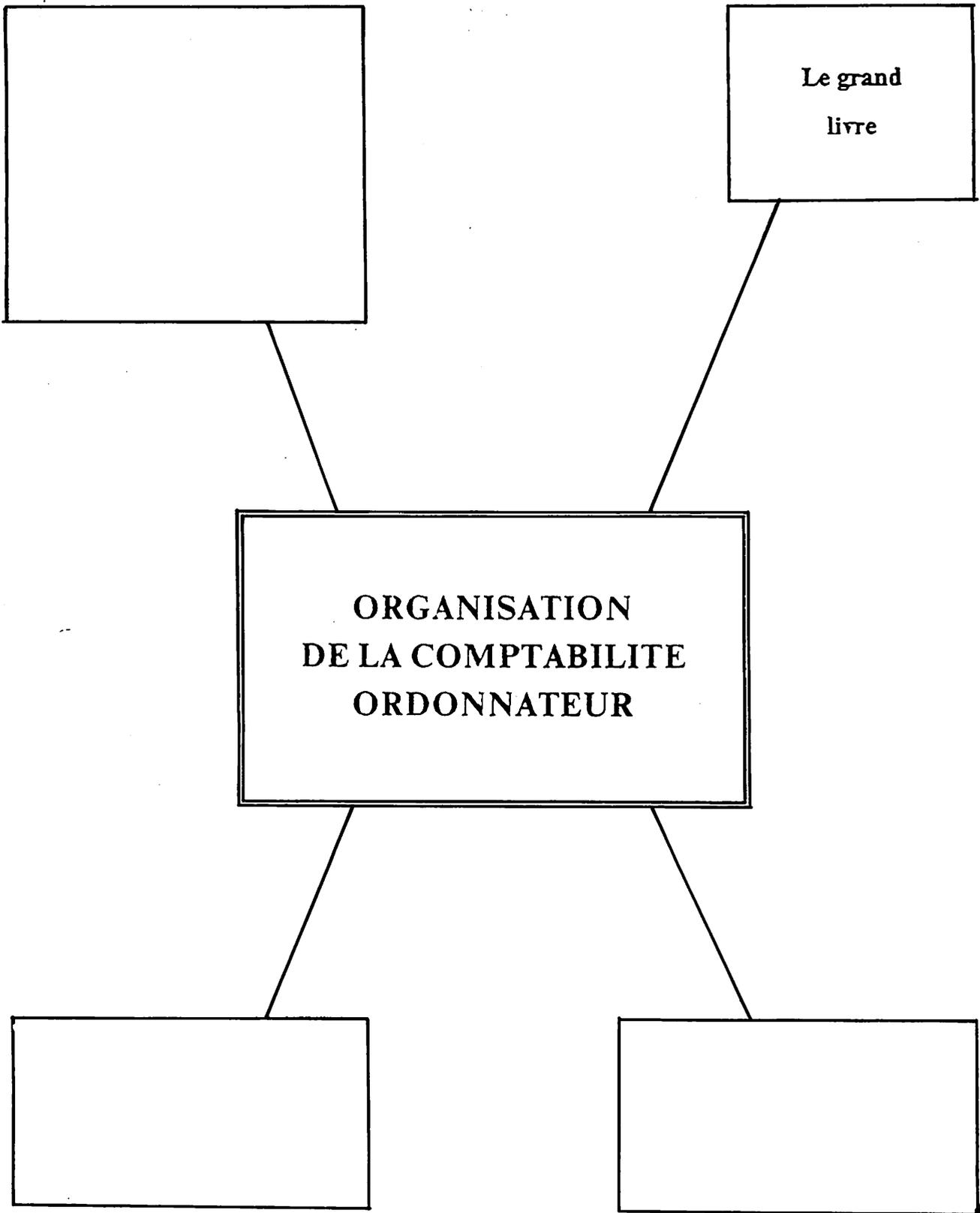
Lig	DATE	CREANCIER	Numéro Border	Numéro Mandat	Article	Emission 1	Annulation 2	SOLDE 4=1-2-3
		Reports						
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
32								
33								
34								
35								
36								
37								
38								
39								
40								
41								
42								
TOTAL DU MOIS								
TOTAL CUMULE MOIS PRECEDENT								
TOTAL CUMULE FIN DE MOIS								

JOURNAL DES RECETTES (titres)

ANNEE :
 FOLIO :

MOIS :

Lig	DATE	DEBITEUR	Numéro Border	Numéro Titre	Article	Emission 1	Annulation 2	SOLDE 4=1-2-3
		Reports						
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
32								
33								
34								
35								
36								
37								
38								
39								
40								
41								
42								
TOTAL DU MOIS								
TOTAL CUMULE MOIS PRECEDENT								
TOTAL CUMULE FIN DE MOIS								



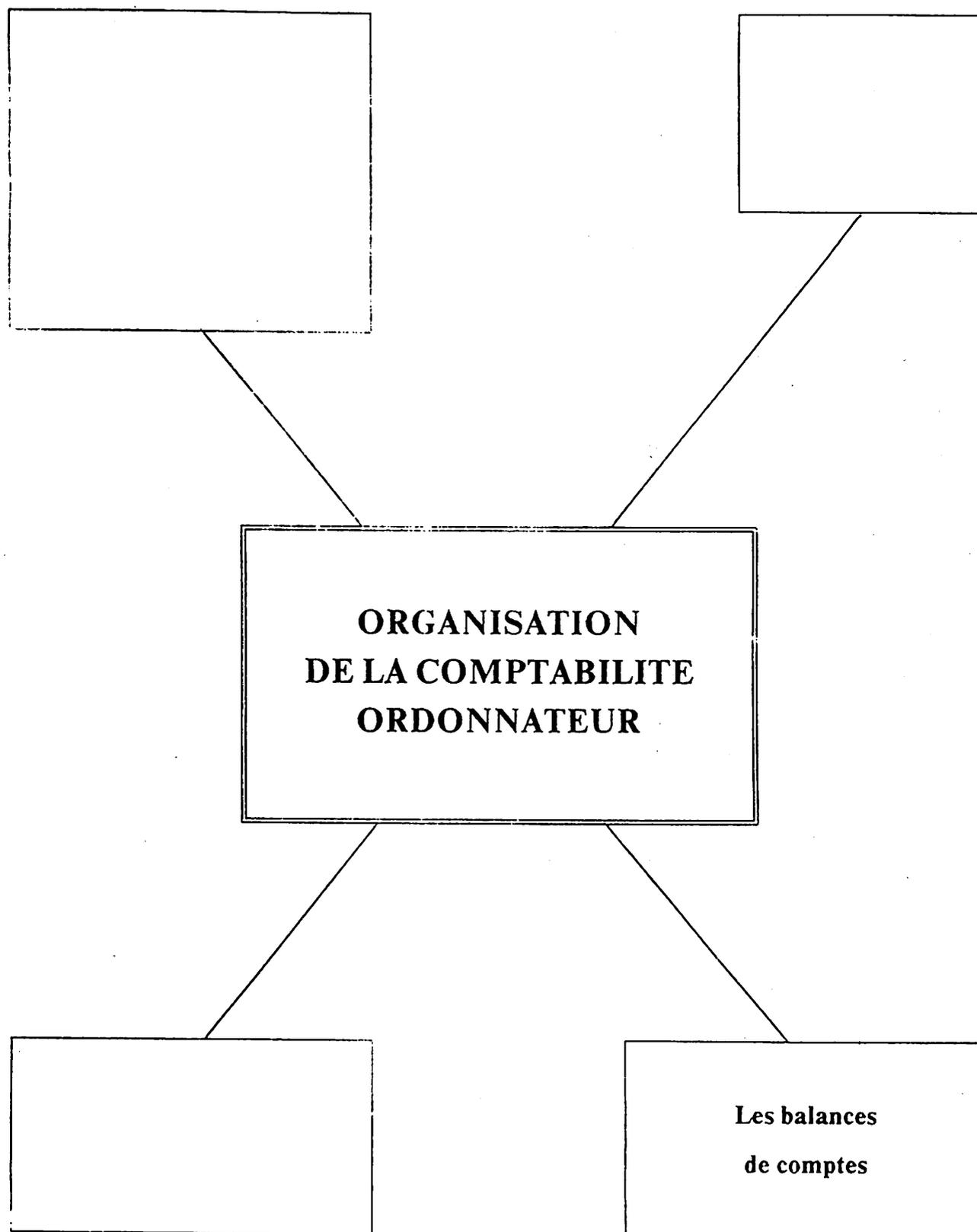
Le grand livre permet de suivre la comptabilité de l'ordonnateur compte par compte.

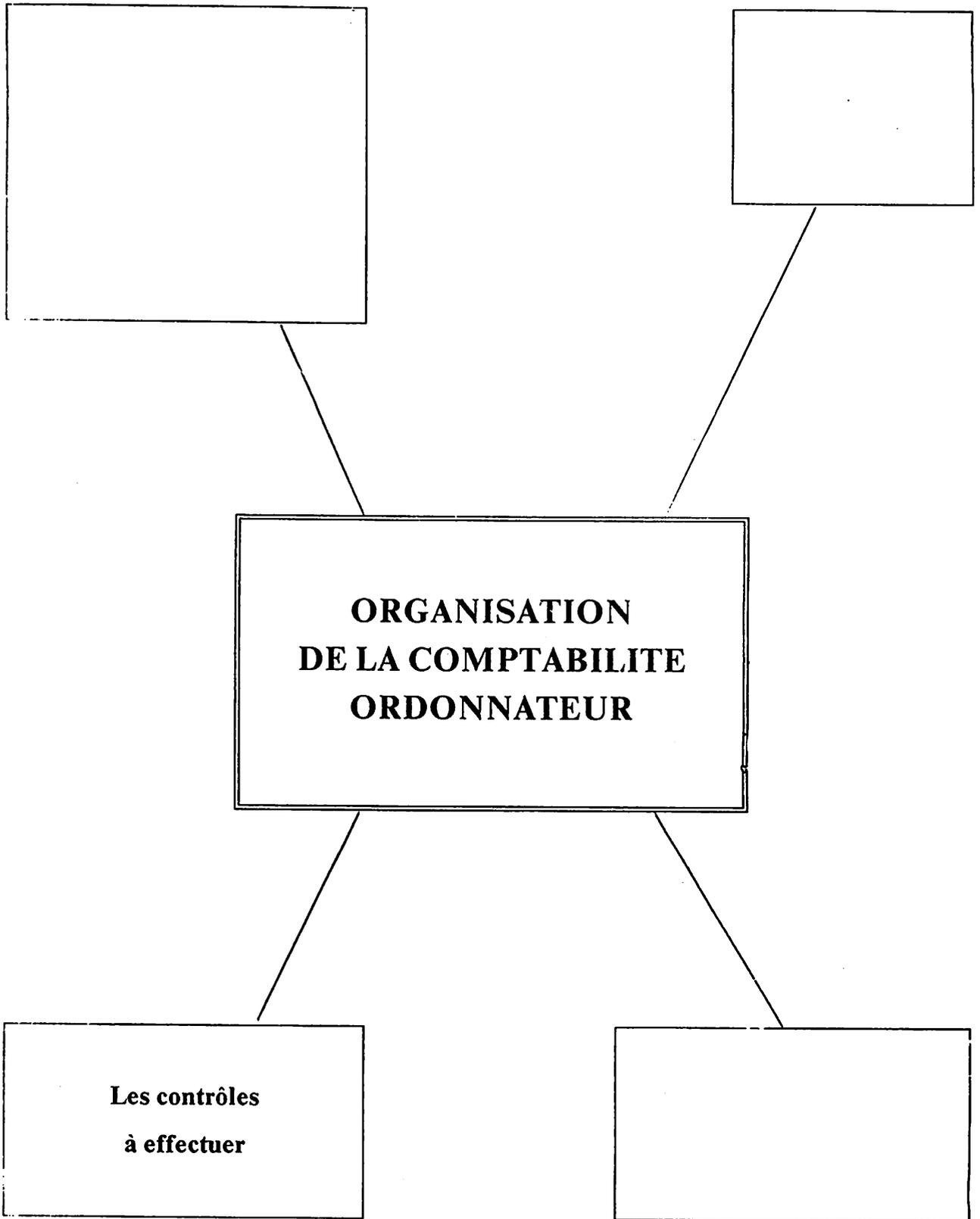
Il est constitué sous la forme d'un fichier comprenant deux catégories de fiches :

- fiches de comptes de dépenses qui détaillent principalement les comptes de la classe 2 (investissement) et de la classe 6 (fonctionnement) ;

- fiches de comptes de recettes qui détaillent principalement les comptes de la classe 1 (investissement) et de la classe 7 (fonctionnement).

Toute écriture passée dans l'un des trois journaux doit nécessairement être retracée dans l'une de ces catégories de fiches de comptes.





Tous les documents comptables doivent être contrôlés périodiquement par l'intermédiaire de rapprochements entre eux.

Pour chaque document comptable, qu'il s'agisse des journaux, du grand livre ou des balances, des méthodologies de contrôle sont développées dans les pages qui suivent.

Ces méthodologies de contrôle sont complexes, du fait qu'il s'agit d'une comptabilité en partie simple. Nous nous permettrons donc de vous renvoyer à chacune des procédures concernées.